



COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2025
DÉLIBÉRATION N° 2025-02

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 6

Conseillers absents : 4

Conseillers représentés : 4

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre février à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 17 février 2025, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BOISSET Philippe à MESTRE Françoise - BOISSET Vincent à SEGOND Eric - LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme - LEJEUNE Laurent à BOISSET André

Secrétaire de séance : BOISSET André

Objet MISE EN REVISION DU SCHEMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE ET SCHEMA DEFENSE INCENDIE - DEMANDE DE SUBVENTION

- **Vu** la délibération 2022-35 portant mise en révision du schéma directeur d'eau potable,
- **Vu** la délibération 2023-71 portant attribution du marché pour la mise à jour du schéma directeur d'eau potable et schéma défense incendie ;

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal de solliciter les financeurs potentiels avec le plan de financement suivant :

Etude :	
Révision du schéma directeur d'eau potable	38 476.00 € HT
Révision du schéma défense incendie	6 450.00 € HT
Travaux :	
Remplacement des compteurs de distribution	11 082.00 € HT
Pose des compteurs de prélèvement et des vannes de sectionnement	60 922.00 € HT
TOTAL	116 930.00 € HT

Plan de financement :

Agence de l'eau (50%) : 58 465.00 €

Département (20%) : 23 386.00 €

Autofinancement : 35 079.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal**Approuve** l'exposé du Maire.**Approuve** le plan de financement tel que présenté ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.